

Ramatuelle -

Monsieur le Préfet,
Messieurs les Présidents des Conseils Régionaux,
Mesdames et Messieurs les parlementaires, élus locaux
représentants d'organismes publics, semi-publics ou privés
associés à cette réalisation,

Il nous a paru nécessaire, en introduction à cette manifestation, de vous rappeler, en quelques mots, les principales caractéristiques de ce village-vacances, et vous en présenter les concepteurs et réalisateurs.

Nous avons obtenu le permis de construire en juillet dernier, et cet acte constituait l'heureux aboutissement de quatre années d'études, de concertations et de démarches, menées conjointement avec l'administration départementale et notamment la direction départementale de l'équipement qui a apporté son précieux concours.

Réaliser un tel village-vacances comporte en effet beaucoup de similitude avec une course d'obstacle.

En premier lieu, il convenait de trouver le terrain : cela fut rendu possible grâce à l'action conjointe de la municipalité de RAMATUELLE et du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ; je pense que Monsieur RAPHAEL Maire de la Commune, et Monsieur Lucien WEYGAND, Président de la Commission des Affaires sociales de la Région y reviendront dans leurs allocutions.

Il fallut alors trouver le financement nécessaire aux diverses études ; là encore, le Conseil Régional nous apporta une aide déterminante : ces études furent menées sous l'égide du CECOREL, organisation de concertation entre les usagers et les associations gestionnaires de tourisme social.

Le CECOREL est aujourd'hui largement représenté par :

Notre association arrêta alors les grandes lignes du programme, et confia la responsabilité de sa mise en oeuvre à une équipe de concepteurs, de techniciens et d'assistants que la plupart d'entre vous connaissent déjà, mais que j'ai plaisir à citer ici :

- c'est à COPAL, société coopérative spécialisée dans les équipements de loisirs et animée par notre ami JL PROTITCH que nous avons confié la lourde tâche de Maitre d'Ouvrage Délégué,
- l'UCEL, dont le Président Directeur Général Michel THIERCELIN est également présent, assume le rôle d'assistant financier,
- l'architecture a été confiée à l'atelier animé par Robert REBUTATO, assisté en la circonstance de Véra SZEKELY,
- enfin la coordination du chantier est du ressort du groupe ALGOE, et plus particulièrement de Claude LADUIX.

Disposer d'un terrain, obtenir des crédits d'études et pouvoir compter sur des assistants qualifiés, cela augurait bien de la suite ; mais le plus difficile et le plus important restait à faire à savoir trouver les financements nécessaires à un tel ouvrage.

Il est en effet établi qu'un équipement de tourisme social ne peut être viable économiquement que s'il bénéficie d'aides publiques importantes.

- le ministère de la Jeunesse , des Sports et des Loisirs nous assura, dès le dépôt des dossiers, de son appui, et notifia une première somme de 3.500.000F , auquel un complément de 1.000.000 viendra sans doute s'ajouter bientôt.
- c'est la Caisse Nationale d'Allocations Familiales qui apporta l'aide décisive ; le montant de 8.400.000F de la subvention de la CNAF se passerait de commentaires, s'il n'était pas important de rappeler ici que, sans la politique active menée par la CNAF, aucun équipement ne pourrait être construit aujourd'hui;

présents de la CAF

Quant aux prêts complémentaires du F.D.E.S en passe d'être

Mais la principale originalité de cette réalisation réside dans la volonté de deux conseils régionaux de s'associer pour une œuvre commune au bénéfice des populations de leurs régions respectives... Une sorte de jumelage entre le Nord Pas de Calais et Provence-Alpes-Côte d'azur dont la portée dépasse la construction de ce village-vacances par la valeur d'exemple qu'elle contient :

Monsieur Gaston DEFFERRE, empêché, aurait souhaité être parmi nous ; il nous a adressé ses voeux de réussite pour cette journée, et a demandé à Monsieur Lucien WEYGAND, Président de la Commission des Affaires Sociales de le représenter.

Monsieur Pierre MAUROY, préside cette journée en sa double qualité de Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais et Président de la Fédération Nationale Léo Lagrange.

A leurs côtés, de nombreux conseillers régionaux des deux établissements sont la preuve vivante de l'intérêt qu'ils portent à cette entreprise.

Enfin, chacun comprendra que, si je ne puis nommer ici toutes les personnalités présentes aujourd'hui, il est toutefois utile de citer les représentants des organismes et collectivités également associés à notre initiative :

-en premier lieu, tous nos amis varois qui nous ont largement facilité les choses, en particulier :

Monsieur Raphaël, maire de RAMATUELLE et les membres de son conseil municipal,

D'autre part, les collectivités qui ont décidé de s'associer en souscrivant des lits :

la Mutuelle Générale de l'Education Nationale,
(MGEN) représentée par Monsieur GOBETTO,

le Fonds d'Investissement des Collectivités Locales,(FIVCO)
représenté par monsieur PERREIN

la municipalité de BRUAY en ARTOIS, représentée par son
Maire Monsieur WACHEUX,

enfin, une importante délégation de la fédération Nationale
Léo Lagrange,

En conclusion, je souhaiterais remercier les représentants des entreprises qui ont la lourde responsabilité de construire ce village-vacances ... c'est de leur compétence et de leur sérieux que dépend-la bonne tenue des délais, afin de pouvoir ouvrir nos portes au mois de juillet 1980...
il est inutile de les citer ici, car le panneau de chantier fait mention de tous ces intervenants.

Voici donc ce qu'il nous paraissait utile de vous donner comme renseignement préalablement à cette manifestation, dont le programme détaillé vous a été remis.

Je vous remercie de votre attention !